

CONFÉRENCE DU DÉSARMEMENT

CD/PV.1103
15 mai 2008

FRANÇAIS

COMPTE RENDU DÉFINITIF DE LA MILLE CENT TROISIÈME SÉANCE PLÉNIÈRE

tenue au Palais des Nations, à Genève,
le jeudi 15 mai 2008, à 10 h 15

Président: M. Yevhen BERSHEDA (Ukraine)

Le PRÉSIDENT: Je déclare ouverte la 1103^e séance plénière de la Conférence du désarmement.

Permettez-moi tout d'abord, au nom de la Conférence et en mon nom personnel, d'exprimer ma tristesse devant les pertes en vies humaines et les destructions matérielles provoquées par les catastrophes naturelles qui ont frappé récemment la Chine et le Myanmar. Je voudrais exprimer nos condoléances les plus sincères aux familles et aux amis de tous ceux qui ont perdu la vie.

Au début de la deuxième partie de la session de cette année, permettez-moi de souhaiter chaleureusement la bienvenue à notre nouveau collègue du Chili, l'Ambassadeur Carlos Portales, qui est entré en fonctions en tant que représentant de son gouvernement à la Conférence. Je saisis cette occasion pour l'assurer de notre coopération et de notre appui dans l'accomplissement de ses nouvelles fonctions.

Comme la Conférence entame la deuxième phase de son travail de cette année, je voudrais brièvement passer en revue le travail substantiel accompli jusqu'à maintenant et vous informer par ailleurs des résultats des consultations que j'ai tenues pendant la période intersessions.

(L'orateur poursuit en anglais)

La première partie de notre session annuelle s'est déroulée dans un climat de tolérance plein de promesses. Au cours des premiers mois, sous la présidence de mes prédécesseurs tunisien et turc, et avec le concours des coordonnateurs pour les sept points de l'ordre du jour, la Conférence a eu des discussions de fond sur chacun de ces points de l'ordre du jour, afin de confirmer les résultats de l'année dernière et en obtenir de nouveaux. Puis, en mars, les six Présidents de 2008 ont saisi la Conférence d'une proposition de projet de décision publiée sous la cote CD/1840. Ce document est le résultat de multiples consultations et de plusieurs années d'efforts faits par tous les membres de la Conférence pour parvenir à un consensus. Il est le fruit des efforts que nous avons entrepris pour permettre à la Conférence de reprendre des négociations de fond après une décennie de quasi-paralysie.

Bien entendu, il aurait été exagéré de dire que cette proposition présidentielle satisfait pleinement tous les membres. Néanmoins, même si elle ne répond pas en tant que telle aux préoccupations de chacun des membres, il est évident pour les Présidents de 2008 qu'elle bénéficie d'un large soutien, en tant que précieuse proposition de compromis. La Conférence n'a jamais, depuis longtemps, été aussi proche d'un consensus sur son travail de fond.

Encouragés par les échos positifs suscités par le projet de décision présidentielle, les Présidents de 2008 ont poursuivi leurs consultations pendant la période intersessions dans le but de rapprocher les positions et de parvenir à un consensus sur la façon d'aller de l'avant. En avril et mai, des réunions tenues avec les coordonnateurs régionaux, avec les membres de la Conférence du désarmement et dans le cadre du groupe des six Présidents ont permis de détecter une réaction généralement positive au document CD/1840. Comme l'ont souligné les parties consultées, le projet de décision présidentielle comporte des modifications acceptables et est le résultat de la coopération constructive dont la Conférence a bénéficié au cours de la session de 2008.

(Le Président)

Par ailleurs, certaines délégations ont fait savoir qu'elles attendaient les réactions de leurs capitales respectives. Chacune des délégations consultées a fait part de son désir de commencer un travail de fond à la Conférence et souligné combien il était important d'exploiter complètement le potentiel de la Conférence du désarmement.

J'aimerais aujourd'hui réaffirmer ma volonté et celle de mes successeurs de poursuivre les efforts faits par nos prédécesseurs pour parvenir à un consensus à la Conférence du désarmement. J'espère que les membres poursuivront leurs efforts pour régler leurs différends en soumettant une proposition qui soit acceptable pour toutes les parties.

Les six Présidents de 2008 sont ouverts à toute modification ou amélioration du document CD/1840, qui a fait l'objet de vastes consultations à la Conférence et qui est considéré comme susceptible de susciter un consensus.

La période intersessions des travaux de 2008 de la Conférence a été marquée par une série d'événements importants dans le domaine du désarmement et de la non-prolifération, auxquels la plupart d'entre vous ont pris une part active. Les débats de la deuxième session du Comité préparatoire de la Conférence d'examen du TNP de 2010 nous ont prouvé une nouvelle fois l'importance de l'ordre du jour de la Conférence et la nécessité pour cette instance de commencer dès que possible un travail de fond.

Comme nous l'a rappelé notre distingué collègue de la République de Corée vers la fin de la première partie de la session, nous sommes aujourd'hui à la croisée des chemins, et nous devons prendre la bonne direction. De plus, alors que nous approchons de la moitié de la session de cette année, le temps ne joue pas en notre faveur. Alors que le facteur temps exerce une influence de plus en plus déterminante sur les travaux de la Conférence, nous devons agir en toute célérité et ne gâcher aucune occasion de faire progresser la Conférence vers des réalisations concrètes.

(L'orateur reprend en français)

Je voudrais maintenant passer à la liste des orateurs pour aujourd'hui. Les orateurs des pays suivants sont inscrits pour la séance plénière d'aujourd'hui: Chili, Slovénie, Bélarus, Maroc.

Je donne maintenant la parole au représentant du Chili, l'Ambassadeur Carlos Portales.

M. PORTALES (Chili) (parle en espagnol): Puisque c'est la première fois que je prends la parole en tant que Représentant permanent du Chili à la Conférence du désarmement, permettez-moi de vous féliciter, Monsieur le Président, de l'efficacité dont vous faites preuve dans la conduite des travaux de cette importante instance de négociation, et de vous remercier de vos paroles de bienvenue.

Le Chili a toujours prôné la réforme des institutions multilatérales, dont il considère le bon fonctionnement comme essentiel à la promotion d'un climat de paix et de coopération dans le contexte des relations internationales du XXI^e siècle.

(M. Portales, Chili)

Après l'adoption du Document final du Sommet mondial de 2005, nous avons clairement manifesté notre déception devant l'absence de progrès dans la réforme du mécanisme de désarmement de l'ONU.

C'est pourquoi, Monsieur l'Ambassadeur Bersheda, vous pouvez compter sur la délégation chilienne pour vous soutenir dans tous les efforts que vous faites pour sortir la Conférence de son état de paralysie prolongée.

Mon pays accorde une grande valeur aux efforts conjoints faits ces dernières années par le collège des six Présidents. Nous sommes convaincus que ce mécanisme ingénieux a contribué au renforcement de l'esprit de coopération. Nous sommes persuadés que tous les efforts faits pour développer la confiance sont primordiaux.

Le Chili est prêt à faire le maximum pour aider cette instance à reprendre un travail de fond dès que possible, et c'est pourquoi il a adopté une attitude flexible et constructive.

En conséquence, notre pays a appuyé diverses initiatives visant sortir la Conférence du désarmement de son inaction injustifiée: la proposition Amorim (2000), la proposition des cinq Ambassadeurs (2002), le document de réflexion (2005), la décision présidentielle L.1 (2007) et, tout récemment, le document CD/1840 (2008).

Dans le cadre de cet effort, nous-mêmes et d'autres avons été désignés «collaborateurs de la présidence» en 2006, et, cette année, nous avons assuré la coordination au titre des points 1 et 2 de l'ordre du jour, soit, respectivement, «Cessation de la course aux armements nucléaires et désarmement nucléaire» et «Prévention de la guerre nucléaire et toutes les questions qui y sont liées», avec un accent général mis sur le désarmement nucléaire.

Même si nous nous sommes beaucoup rapprochés – surtout ces derniers temps – du consensus tant attendu qui permettra de faire avancer cette instance, la complexité du monde dans lequel nous vivons nous a empêchés, jusqu'à présent, de trouver une solution appropriée. La prolifération des armes de destruction massive et l'apparition de nouveaux acteurs, tels que les groupes terroristes, sur la scène internationale, et aussi, indirectement, l'extrême pauvreté, les désordres civils, les violations massives des droits fondamentaux, ou encore la pollution de la planète, posent de nouvelles difficultés à la communauté internationale et, assurément, à la Conférence du désarmement.

Évidemment, une Conférence du désarmement créée dans le contexte de la guerre froide ne pouvait pas prévoir une telle évolution des choses, et encore moins les menaces qu'elle ferait peser sur la paix et la sécurité internationales. C'est pourquoi le moment est peut-être venu de revoir les mécanismes de fonctionnement de la Conférence, car ce sont eux qui, de toute évidence, entravent la coopération entre ses membres et l'instauration d'un climat de confiance qui permettrait l'adoption d'un programme de travail de fond dans lequel on identifierait les priorités effectives.

La Conférence du désarmement est percluse et en partie obsolète. Pour pouvoir répondre aux besoins dictés par la sécurité du monde dans le contexte de la mondialisation, elle ne doit pas rester en marge de la réforme du système des Nations Unies. La contradiction fondamentale

(M. Portales, Chili)

entre, d'une part, la place privilégiée donnée aux intérêts sécuritaires des grandes puissances du fait de la stricte application de la règle du consensus et, d'autre part, les besoins de la communauté internationale dans son ensemble doit être résolue.

C'est pourquoi nous sommes satisfaits dès lors que les grandes puissances en question font montre de davantage d'initiative et de hauteur de vues. Par exemple, nous apprécions les déclarations faites à la Conférence dans le cadre du débat de haut niveau et la déclaration conjointe faite la semaine dernière par les cinq membres permanents du Conseil de sécurité lors de la deuxième session du Comité préparatoire de la Conférence d'examen du TNP de 2010.

Le Chili, qui considère le multilatéralisme comme un choix politique essentiel au succès de sa stratégie de développement, souhaite que la bonne volonté l'emporte. Nous sommes convaincus qu'il s'ensuivra des occasions et des avantages incontestables pour cette importante instance multilatérale.

Notre pays espère que les acteurs clefs qui ont un rôle de premier plan à jouer dans la réactivation de la Conférence du désarmement sont conscients du fait que la prise en compte des intérêts sécuritaires de l'ensemble de la communauté internationale contribuera au renforcement de leur propre sécurité.

En conséquence, les nouvelles difficultés à surmonter dans le domaine de la sécurité doivent être abordées suivant des approches imaginatives dans tous les domaines où la réalité nous montre que nous devons négocier. Nous continuerons à œuvrer dans ce but.

Le PRÉSIDENT: Je remercie le représentant du Chili pour sa déclaration et pour ses mots aimables adressés à la présidence. Je donne maintenant la parole au représentant de la Slovénie, qui va faire une déclaration au nom de l'Union européenne.

M. LOGAR (Slovénie) (parle en anglais): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de prendre la parole au nom de l'Union européenne. Les pays candidats (Turquie, Croatie et ex-République yougoslave de Macédoine), les pays participant au processus de stabilisation et d'association et candidats potentiels (Albanie, Bosnie-Herzégovine et Monténégro) et les pays de l'AELE (Islande et Liechtenstein), ainsi que l'Ukraine, la République de Moldova, l'Arménie, l'Azerbaïdjan et la Géorgie s'associent également à cette déclaration.

Puisque c'est la première fois que je prends la parole au nom de l'Union européenne sous votre présidence, j'aimerais tout d'abord vous féliciter pour votre accession à la présidence de la Conférence du désarmement. Je tiens aussi à vous assurer de l'appui indéfectible de l'Union européenne dans les efforts que vous ferez pour diriger les travaux de cette instance, particulièrement en ce moment, alors que s'ouvre la deuxième partie de la session de 2008.

L'Union européenne est encouragée par les débats informels qui se sont déroulés au cours de la première partie de la session annuelle de 2008, dirigés avec sagesse par les sept coordonnateurs, sous les auspices des six Présidents de l'année. Nous sommes aussi particulièrement encouragés par les déclarations de haut niveau qui ont été faites cette année à la Conférence.

(M. Logar, Slovénie)

Nous nous félicitons de l'élan donné à la Conférence du désarmement par la création de la plate-forme présidentielle commune, au début de l'année 2006, élan qui a été renforcé par les six Présidents de la session de 2007. Cet élan a débouché sur la proposition des Présidents de la session de 2008 sur le programme de travail, contenue dans le document CD/1840.

L'Union européenne est disposée à accepter en l'état la proposition présentée le 13 mars 2008 par les six Présidents dans le document CD/1840. Ainsi, nous appelons toutes les délégations à faire preuve de souplesse et à s'associer au consensus qui se fait jour sur cette proposition.

Le PRÉSIDENT: Je remercie le représentant de la Slovénie et je donne maintenant la parole au représentant du Bélarus, qui va faire une déclaration au nom du Groupe des États d'Europe orientale.

M. ALEINIK (Bélarus) (parle en russe): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de prendre la parole au nom des pays du Groupe des États d'Europe orientale, à savoir: la Bulgarie, le Kazakhstan, la Roumanie, la Fédération de Russie, l'Ukraine et le Bélarus.

En ce début de deuxième partie de session de 2008, permettez-moi de vous assurer que vous et les autres Présidents de la Conférence de cette année jouissez de la confiance du Groupe des États d'Europe orientale. Les efforts que vous faites ensemble et l'enthousiasme visible que vous suscitez autour de la redynamisation de la Conférence méritent d'être soulignés et salués.

Nous apprécions tout particulièrement les efforts que vous avez faits au cours de la période intersessions, qui se sont traduits par de nombreuses consultations ouvertes et transparentes qui ont donné aux délégations la possibilité de soumettre des propositions et d'exprimer des préoccupations. Ces consultations ont incontestablement contribué à l'édification du consensus autour de la possibilité d'engager des négociations.

Monsieur le Président, nous avons tous été témoins des progrès substantiels faits par la Conférence au cours de la première partie de sa session annuelle. La participation de M. Ban Ki-moon, Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, à la séance d'ouverture, le nombre important de dignitaires qui ont pris la parole devant la Conférence cette année, la succession d'initiatives importantes présentées à la Conférence, et les débats animés qui ont eu lieu sur tous les points de l'ordre du jour sous la direction éclairée des coordonnateurs, sont autant d'événements positifs qui ont contribué à redonner vie à la Conférence.

Dans ce contexte, nous pensons que le projet de décision sur le programme de travail soumis par les six Présidents et distribué sous la cote CD/1840 s'inscrit dans le prolongement des travaux accomplis durant la première partie de la session et des efforts importants menés au cours des années précédentes. Le Groupe des États d'Europe orientale considère que le document CD/1840 définit une position vers laquelle pourraient converger tous les États et constitue la base d'un compromis acceptable.

(M. Aleinik, Bélarus)

Nous estimons que ces efforts ne doivent pas demeurer vains. C'est pourquoi le Groupe des États d'Europe orientale serait disposé à s'associer à un consensus sur le document CD/1840, et il invite tous les États membres à saisir cette occasion de sortir de l'impasse dans laquelle la Conférence se trouve depuis plus de dix ans et de reprendre un travail de fond.

Le Groupe des États d'Europe orientale est persuadé que, sous la direction efficace du groupe des Présidents et avec une attitude responsable et souple de la part de tous les membres, un tel résultat est possible.

Le PRÉSIDENT: Je remercie le représentant du Bélarus pour sa déclaration et je donne maintenant la parole au représentant du Maroc.

M. LOULICHKI (Maroc): Monsieur le Président, permettez-moi tout d'abord de présenter les condoléances de mon pays aux distingués représentants de la République populaire de Chine et du Myanmar pour les épreuves douloureuses qu'ils viennent de traverser et souhaiter la bienvenue à notre collègue l'Ambassadeur du Chili.

Comme c'est la première fois que je prends la parole sous votre présidence, permettez-moi, à l'instar de mes prédécesseurs, de vous adresser nos félicitations sur la manière avec laquelle vous dirigez nos travaux et d'adresser aussi mes félicitations aux autres présidents de la session. La délégation marocaine réitère son soutien à tout effort visant à permettre d'engager sérieusement et de manière substantielle les travaux de la Conférence du désarmement. Nos remerciements s'adressent également aux coordonnateurs pour les rapports sur les différents points de l'ordre du jour qui reflètent, de l'avis de ma délégation, leur propre lecture des débats et non la position de la Conférence du fait que ni leur mode de désignation ni le contenu des rapports n'ont été examinés par la Conférence.

Ma délégation a examiné avec attention et un grand intérêt le projet de décision contenu dans le document CD/1840. Elle remercie la présidence pour ses efforts louables à cet égard et souhaite également formuler les observations suivantes. Premièrement, lors des débats de la première partie de la session, ma délégation avait nourri l'espoir que la Conférence allait enfin sortir de sa léthargie qui dure depuis une décennie. Elle a été encouragée en cela par le message du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, par le nombre important des dignitaires qui se sont adressés à la Conférence et particulièrement par les déclarations des États membres qui se sont toutes focalisées sur la nécessité pour la Conférence du désarmement de s'engager dans des négociations sérieuses et ouvertes sur la base d'un programme de travail précis dans lequel les préoccupations de tous les États membres seront prises en considération. Or la formulation et la structure du projet de décision CD/1840 occultent cette volonté des États. Ce projet donne à notre sens une impression de déjà vu et se limite à une combinaison des documents de l'année dernière (L.1, CRP.5 et CRP.6). Deuxième remarque, le titre du document CD/1840 donne à croire qu'une décision serait prise par les présidents alors que le règlement intérieur, notamment dans son paragraphe 18, précise que les décisions sont prises par la Conférence. Troisièmement, le mandat de négociation concernant le traité sur les matières fissiles dont il est question dans le projet de décision est imprécis et omet toute référence à la composante vérification. Enfin, dernier point, le projet de décision réserve un traitement différencié aux points de l'ordre du jour du fait qu'il prévoit un mandat de négociation pour le traité sur les matières fissiles et appelle uniquement à des discussions sur les autres questions de

(M. Loulichki, Maroc)

fond telles que la prévention d'une course aux armements dans l'espace, le désarmement nucléaire et les garanties négatives de sécurité.

Monsieur le Président, partant de ces considérations et nonobstant les limites de ce texte, ma délégation considère que le projet de décision pourrait, la volonté politique et l'esprit de flexibilité aidant, constituer une base de départ pour des consultations ouvertes et globales qui prendraient en considération les positions de tous les États membres. Ma délégation réaffirme qu'elle est disposée à travailler avec la présidence et l'ensemble des membres de la Conférence pour aboutir, sur une base consensuelle, à un projet de décision de la Conférence qui jetterait les jalons d'un véritable programme de travail et mettrait réellement les travaux de la Conférence du désarmement sur les rails. Nous n'avons pas le droit, Monsieur le Président, de décevoir les espoirs placés par la communauté internationale dans la Conférence du désarmement en tant qu'unique instance de négociation dans le domaine du désarmement.

Au moment où la communauté internationale fait face à des crises qui bousculent l'ordre économique international, il est nécessaire de donner des signes tangibles pour préserver notre confiance collective dans le multilatéralisme. La relance des négociations sur une thématique aussi vitale que le désarmement constituerait un message fort et une réponse hautement significative aux attentes des peuples du monde.

Le PRÉSIDENT: Je remercie le représentant du Maroc pour sa déclaration et pour ses mots aimables adressés à la présidence. Je donne maintenant la parole au représentant de la Chine.

M. WANG (Chine) (parle en chinois): La délégation chinoise tient à remercier la présidence et l'Ambassadeur du Maroc de leurs manifestations de sympathie et de leurs condoléances à la suite du violent tremblement de terre qui a frappé la Chine.

Ces derniers jours, de nombreuses délégations ont, de diverses manières, témoigné leur sympathie à la Chine et à la délégation chinoise, et nous voudrions les en remercier chaleureusement.

En deuxième lieu, nous souhaitons la bienvenue à l'Ambassadeur Portales, récemment nommé au poste d'Ambassadeur du Chili parmi nous. Nous nous félicitons de son arrivée et espérons qu'il pourra renforcer la vitalité de la Conférence.

En troisième lieu, Monsieur le Président, la délégation chinoise vous remercie tout particulièrement du travail acharné que vous avez accompli au cours de la présente session pour faire avancer la Conférence. Nous espérons que toutes les parties concernées poursuivront l'effort collectif entrepris pour surmonter leurs divergences actuelles et parvenir dès que possible à un programme de travail qui permette à la Conférence du désarmement de se remettre effectivement au travail.

Le PRÉSIDENT: Je remercie le représentant de la Chine. Je donne maintenant la parole au Secrétaire général de la Conférence, M. Sergei Ordzhonikidze.

M. ORDZHONIKIDZE (Secrétaire général de la Conférence et Représentant personnel du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies) (parle en anglais): Nous abordons aujourd'hui la deuxième partie de la session annuelle de la Conférence sur une note positive, avec des déclarations faites au nom de l'Union européenne et au nom du Groupe des États d'Europe orientale. Une chose qu'il est difficile de qualifier de positive est la déclaration de mon cher ami l'Ambassadeur du Maroc, particulièrement lorsqu'il a fait référence à l'article 18 du Règlement intérieur de la Conférence du désarmement, en particulier à propos du projet de décision des six Présidents.

Pour dire les choses clairement, j'espère que vous me comprendrez en tant que juriste: il ne s'agit pas d'une décision des six Présidents, mais d'un projet de décision des six Présidents soumis à la Conférence pour examen et adoption éventuelle. Il ne saurait en être autrement, car nous aurions probablement adopté le document CD/1840 si nous avions habilité nos six Présidents à en décider ainsi. Il s'agit par conséquent d'un document qui a sans doute un titre mal formulé ou imprécis que certains comprendront peut-être comme désignant une décision de la Conférence, mais ce n'est pas le cas. Ce document est bien un projet de décision proposé par les six Présidents à la Conférence pour examen et adoption éventuelle.

Que les choses soient parfaitement claires. Ce projet de décision n'est contraire ni à la lettre ni à l'esprit du Règlement intérieur.

Le PRÉSIDENT: Une autre délégation souhaite-t-elle prendre la parole à ce stade? Je donne la parole au représentant de l'Algérie.

M. KHELIF (Algérie) (parle en arabe): Tout d'abord, Monsieur le Président, la délégation algérienne tient à vous féliciter de votre accession à la présidence de la Conférence du désarmement et à vous assurer de son appui dans l'exercice de vos fonctions. Elle tient aussi, par votre intermédiaire, à remercier le groupe des six Présidents de cette année pour les efforts qu'il déploie en menant des consultations avec les membres de la Conférence pour parvenir à un consensus sur un programme de travail satisfaisant pour chacun.

La délégation algérienne souhaite également se joindre à vous, Monsieur le Président, et aux autres délégations qui ont fait part de leur tristesse et adressé leurs condoléances aux Gouvernements et aux peuples de la Chine et du Myanmar à la suite des récentes tragédies, et elle exprime sa sympathie aux familles des victimes.

Comme l'a dit le Secrétaire général de la Conférence, il y a eu aujourd'hui des éléments positifs. En effet, nous avons écouté le groupe constitué des États de l'Union européenne et de certains autres États, qui s'est exprimé par l'intermédiaire de la présidence actuelle, la présidence slovène, et aussi le Groupe des États d'Europe orientale, qui ont fait part aujourd'hui de leur appui à la proposition des six Présidents présentée à la Conférence dans le document CD/1840. C'est là un élément réellement positif, qui montre clairement que nous nous rapprochons du consensus souhaité qui, selon la délégation algérienne, est sans doute l'expression du type d'optimisme qui devrait caractériser l'ensemble de nos travaux.

Nous nous rapprochons de plus en plus d'un consensus. Toutefois, nous avons également relevé dans votre déclaration, Monsieur le Président, que le groupe des six Présidents demeurait ouvert aux observations des autres membres de la Conférence, dans le but de parvenir à un

(M. Khelif, Algérie)

document satisfaisant pour chacun. Nous ne devons pas ignorer certaines des préoccupations exprimées par certains États membres, et nous espérons que vous trouverez la formulation appropriée et que nous consacrerons tout le temps qui nous reste à l'élimination de nos divergences et au rapprochement de nos positions. Nous espérons que tous les États membres feront preuve de la souplesse nécessaire à l'action multilatérale, qui nous impose de céder sur certaines choses et d'en accepter d'autres pour aboutir à un consensus. La délégation algérienne est déterminée à vous aider à atteindre ce but.

Le PRÉSIDENT: Je remercie le représentant de l'Algérie pour sa déclaration. Je donne maintenant la parole au représentant de l'Indonésie.

M. PUJA (Indonésie) (parle en anglais): Permettez-moi tout d'abord de saisir cette occasion de nous associer aux sentiments exprimés par les orateurs précédents et de faire part de notre sympathie et de nos sincères condoléances aux Gouvernements de la Chine et du Myanmar à la suite des catastrophes naturelles qui ont récemment frappé ces pays.

Alors que s'ouvre la deuxième partie de la session de 2008 de la Conférence du désarmement, j'espère qu'elle sera marquée par des discussions suivies et constructives. Je pense que nous espérons tous qu'au cours de la deuxième partie de notre session annuelle la situation sera plus encourageante et que l'on assistera à des évolutions décisives. En dépit de notre préférence pour un programme de travail équilibré et complet, ma délégation a opté pour une attitude souple et ouverte aux nouvelles initiatives. Cette souplesse est nécessaire si nous voulons que la Conférence du désarmement se remette au travail et regagne sa crédibilité. Toutefois, notre capacité à résoudre les difficultés que nous rencontrons repose dans une large mesure sur notre volonté politique, et si nous voulons vraiment progresser dans nos travaux, notre volonté politique doit être plus forte. C'est pourquoi je vous remercie, Monsieur le Président, ainsi que vos prédécesseurs, des efforts considérables que vous déployez pour tenter de faire sortir la Conférence du désarmement de l'impasse.

Dans ce contexte, ma délégation tient à réaffirmer que le désarmement nucléaire est la première des priorités de la Conférence du désarmement. Pour promouvoir les travaux de la Conférence, dans un souci de souplesse, nous sommes disposés à examiner plus avant les propositions soumises par les Présidents dans le document CD/1840. Ce geste devra être payé de retour au cours de nos débats. Nous estimons que toutes les propositions doivent constituer une mesure de désarmement nucléaire, c'est-à-dire une étape à part entière devant conduire à l'élimination totale des armes nucléaires. Ma délégation pense qu'une approche globale et transparente devrait être adoptée dans le cadre de ces efforts, afin de garantir le succès de nos discussions.

Le PRÉSIDENT: Je remercie le représentant de l'Indonésie. Je donne maintenant la parole au représentant du Pakistan.

M. KHOKHER (Pakistan) (parle en anglais): Monsieur le Président, nous vous saluons une nouvelle fois à la reprise de notre session. Permettez-nous tout d'abord d'adresser nos condoléances aux peuples et aux Gouvernements de la Chine et du Myanmar pour les tragédies qui les frappent. Nous souhaitons par ailleurs la bienvenue parmi nous à l'Ambassadeur du Chili.

(M. Khokher, Pakistan)

L'Ambassadeur du Maroc a souligné certaines imperfections du document CD/1840, et je pense que ses remarques sont très positives et constructives. Comme vous l'avez indiqué aujourd'hui dans votre déclaration, vous êtes ouvert aux idées, aux propositions et aux modifications, et c'est dans cet état d'esprit que nous accueillons ces commentaires. Nous espérons avoir rapidement la possibilité de parvenir à un programme de travail équilibré et complet pour la Conférence du désarmement, conformément à l'article 18 de son règlement intérieur.

Le PRÉSIDENT: Je remercie le représentant du Pakistan.

Une autre délégation souhaite-t-elle prendre la parole à ce stade? Cela ne semble pas être le cas. Nos travaux sont ainsi achevés pour aujourd'hui. La prochaine séance plénière de la Conférence se tiendra le mardi 20 mai à 10 heures dans cette même salle. Je tiens maintenant également à vous informer que la séance plénière de la treizième semaine, la première sous la présidence du Royaume-Uni, se tiendra le lundi 26 mai 2008.

La séance est levée à 10 h 55.
